

EXTRA.



Gazette Officielle de Québec

PUBLIÉE PAR AUTORITÉ.

QUEBEC OFFICIAL GAZETTE

PUBLISHED BY AUTHORITY.

PROVINCE DE QUÉBEC.

QUÉBEC, SAMEDI, 23 DÉCEMBRE 1871.

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

Québec, 23 décembre 1871.

Aujourd'hui, à une heure P. M., SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR s'est rendue, avec les cérémonies ordinaires, à la Chambre du Conseil Législatif, en la maison du Parlement. Les membres du Conseil Législatif étant assemblés, il a plu à Son Excellence d'y faire requérir la présence de l'Assemblée Législative, et cette Chambre s'y étant rendue, les bills suivants ont été sanctionnés au nom de Sa Majesté par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, savoir :

- Acte concernant les licences de mariage.
- Acte pour incorporer " La Société Bienveillante des Cordonniers de Québec."
- Acte pour incorporer " L'Œuvre du Patronage de Québec."
- Acte pour incorporer " The Trafalgar Institute " pour instruire et former les jeunes filles de moyenne et de haute condition.
- Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer de passagers, de la cité de Montréal.
- Acte pour incorporer l'institut canadien-français de Montréal.
- Acte pour incorporer le collège de Sorel.
- Acte pour permettre à la corporation de la ville de Sherbrooke de rendre valable une certaine contribution faite dans le but de venir en aide aux victimes de l'incendie de Chicago.
- Acte pour amender l'acte vingt-deux Victoria, chapitre cent vingt-cinq, intitulé : Acte pour incorporer " l'Asile des dames protestantes de Québec."
- Acte pour corriger certaines erreurs dans la version anglaise du chapitre 46 de la 34ème Victoria, concernant la société de passage du pont neuf de Saint-Hyacinthe.
- Acte pour amender la loi concernant les plans et livres de renvois des cadastres.
- Acte pour incorporer la " Dominion Homestead Building Society."

PROVINCE OF QUEBEC.

QUEBEC, SATURDAY, 23rd DECEMBER, 1871.

LEGISLATIVE COUNCIL CHAMBER.

Québec, 23rd December, 1871.

This day, at one o'clock P. M., His EXCELLENCY the LIEUTENANT GOVERNOR proceeded, in state to the Chamber of the Legislative Council, in the Parliament Building. The Members of the Legislative Council being assembled, His Excellency was pleased to command the attendance of the Legislative Assembly, and that House being present, the following Bills were assented to in Her Majesty's name, by His Excellency the Lieutenant Governor, viz :

- An act respecting marriage licenses.
- An act to incorporate " La Société Bienveillante des Cordonniers de Québec."
- An act to incorporate " L'Œuvre du Patronage de Québec."
- An act to incorporate " The Trafalgar Institute," for the education and training of the middle and higher ranks of females.
- An act to amend the act incorporating the Montreal city passenger railway company, of Montreal.
- An act to incorporate the French Canadian Institute, of Montreal.
- An act to incorporate the college of Sorel.
- An act to enable the corporation of the town of Sherbrooke to make good a certain contribution made in aid of the sufferers by the Chicago fire.
- An act to amend the act 22 Victoria, cap. 125, intitled : " An act to incorporate the Ladies' Protestant Home of Québec."
- An act to correct certain errors in the English version of chapter 46, of the 34th Victoria, concerning the " Société de passage du pont neuf de Saint-Hyacinthe."
- An act to amend the law respecting cadastral plans and books of reference.
- An act to incorporate the Dominion Homestead Building Society.

- Acte pour amender l'acte de cette province, trente-deux Victoria, chapitre cinquante-deux, concernant la subvention à être accordée aux chemins de fer de colonisation.
- Acte pour amender "un acte pour le soulagement d'une certaine congrégation religieuse à Montréal, connue sous la dénomination de Presbyteriens," et pour d'autres fins.
- Acte pour amender la charte du chemin à lisses de Québec à Gosford.
- Acte pour amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer de Jonction de Missisquoi.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Jonction de la Pointe Levis et l'Anse des Sauvages.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et la vallée de Gatineau.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses de Waterloo et Magog.
- Acte pour amender la loi relative aux assurances mutuelles des fabriques en ce qui concerne les diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et S. rel.
- Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin à lisses des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska.
- Acte pour donner au Synode du Diocèse de Montréal, pouvoir de subdiviser des paroisses érigées pour des fins ecclésiastiques par Lettres-Patentes.
- Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de "l'Association de la Salle Saint-Patrice de Montréal."
- Acte pour autoriser le conseil de comté de Nicolet, à ériger la paroisse de Sainte-Marie de Blandford en municipalité de paroisse.
- Acte pour amender l'acte trente-quatrième Victoria, chapitre huit, concernant les registres de l'état civil dans une certaine partie du district de Saguenay.
- Acte pour déterminer le temps où les statuts de cette province deviendront en force.
- Acte concernant les dépôts judiciaires et autres.
- Acte pour incorporer les "Missionnaires de Notre-Dame, S. J."
- Acte pour autoriser la Chambre Provinciale des Notaires à admettre après examen, William Fahey, comme Notaire.
- Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Philipsburg, Farnham et Yamaska.
- Acte pour amender l'acte de cette province, 32 Victoria, chapitre 22, concernant les jurés et jurys.
- Acte pour pourvoir à la vente de certaines propriétés dans la ville de Montréal et à la construction d'édifices pour les écoles Normales Jacques-Cartier et Laval.
- Acte pour incorporer la Compagnie de Crédit de Montréal.
- Acte pour amender de nouveau la loi concernant les Magistrats de District en cette Province.
- Acte pour autoriser les directeurs des écoles d'industrie et de réforme et de certaines institutions de charité de mettre en apprentissage ou de placer au dehors les enfants qui sont sous leur direction.
- Acte pour amender les actes ayant rapport à la corporation de la cité de Montréal, et pour d'autres fins.
- Acte pour établir un ordre de choses exceptionnel et particulier à la paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur pour la construction d'une église paroissiale qui deviendra la cathédrale de l'évêque de St. Hyacinthe.
- Acte pour amender l'acte 32e Victoria, chapitre 72, concernant l'agrandissement du cimetière de Notre-Dame des Neiges, ainsi que l'acte 33e Victoria, chapitre 52, intitulé: "Acte pour amender l'acte 32e Victoria, chapitre 72, concernant le cimetière de Notre-Dame des Neiges," et pour autres fins généralement.
- Acte pour amender les dispositions des actes 33 Vict., c. 46, et trente-et-un Victoria, chapitre trente-trois, concernant l'incorporation de la cité de Québec.
- Acte concernant l'amendement de certains articles du code de procédure civile, la nomination d'un juge additionnel de la cour supérieure à Montréal, et l'administration de la justice sous d'autres rapports.
- Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés.
- An act to amend the act of this Province, thirty-second Victoria, chapter fifty-two, respecting aid to certain colonization railways.
- An act to amend "An act to afford relief to a certain Religious Congregation at Montreal, denominated Presbyterians," and for other purposes.
- An act to amend the charter of the Quebec and Gosford Railway Company.
- An act to amend the act relating to the Missisquoi Junction Railway Company.
- An act to incorporate the Pointe Levis and Indian Cove Junction Railway Company.
- An act to incorporate the Ottawa and Gatineau Valley Railroad Company.
- An act to incorporate the Waterloo and Magog Railway Company.
- An act to amend the law respecting Mutual Assurance Associations of Fabriques in so far as regards the dioceses of Montreal and St. Hyacinth.
- An act to incorporate the Montreal, Chambly and Sorel Railway Company.
- An act further to amend the charter of the Richelieu, Drummond and Arthabaska Counties' Railway Company.
- An act to vest in the Synod of the Diocese of Montreal power to subdivide Parishes constituted for Ecclesiastical purposes under Royal Letters-Patent.
- An act further to amend the act incorporating the St. Patrick's Hall Association of Montreal.
- An act to authorize the county council of Nicolet to erect the parish of Ste. Marie de Blandford into a Parish Municipality.
- An act to amend the Act thirty-fourth Victoria, chapter eight, respecting the Registers of Civil Status in a certain part of the district of Saguenay.
- An act to fix the time at which the Statutes of this Province shall come into force.
- An act respecting Judicial and other Deposits.
- An act to incorporate "Les Missionnaires de Notre-Dame, S. J."
- An act to authorize the Provincial Board of Notaries to admit, after examination, William Fahey, to practise as a Notary.
- An act to incorporate the Philipsburg, Farnham and Yamaska Railway Company.
- An act to amend the Act of this Province, thirty-second Victoria, chapter twenty-two, respecting Jurors and Juries.
- An act to provide for the sale of certain properties in the city of Montreal, and for the construction of buildings for the Jacques Cartier and Laval Normal Schools.
- An act to incorporate the Montreal Credit Company.
- An act further to amend the law respecting District Magistrates in this Province.
- An act to empower the Managers of Industrial and Reformatory Schools, and of certain Charitable Institutions, to apprentice or place out children under their charge.
- An act to amend the Acts relating to the corporation of the city of Montreal, and for other purposes.
- An act to establish exceptional and special arrangements in the parish of St. Hyacinthe-le-Confesseur, for the construction of a parish church to become the cathedral of the Bishop of St. Hyacinth.
- An act to amend the act 32 Victoria, chapter 72, concerning the enlargement of the cemetery of Notre-Dame-des-Neiges, and also the act 33 Victoria, chapter 52, intitled: An act to amend the act 32 Victoria, chapter 72, concerning the Cemetery of Notre-Dame-des-Neiges, and for other general purposes.
- An act to amend the provisions of the acts 33 Vict., C. 46, and thirty-first Victoria, chapter thirty-three, relating to the incorporation of the city of Quebec.
- An act respecting the amendment of certain articles of the code of civil procedure, the appointment of an additional judge of the superior court at Montreal, and the administration of justice in other respects.
- An act to continue for a limited time the several acts therein mentioned.

- Acte pour amender de nouveau les lois de l'éducation en cette province.** An act further to amend the law respecting education in this province.
- Acte pour amender l'acte vingt-neuf Victoria, chapitre soixante-et-un, intitulé : " Acte pour incorporer le village de Berthier et pour l'ériger en Ville."** An act to amend the act 29th Victoria, Chap. 61, intitled: " An act to incorporate the village of Berthier as a Town."
- Acte pour amender l'acte des licences de Québec.** An act to amend the Quebec license act.
- Acte pour autoriser le barreau du Bas-Canada, province de Québec, à admettre George Gregory Smith, comme avocat et procureur.** An act to authorize the bar of Lower Canada, province of Québec, to admit George Gregory Smith, as an attorney and advocate.
- Acte pour amender la loi concernant l'érection civile des paroisses dans le but de faciliter la confection des cadastres.** An act to amend the law respecting the civil erection of parishes, with the view to facilitate the making of the cadastres.
- Acte pour limiter l'application des articles 298 et 299 du code civil et du titre cinquième de la troisième partie du code de procédure civile.** An act to limit the application of articles 298 and 299 of the civil code, and of the 5th title of the third part of the code of civil procedure.
- Acte pour diviser le comté de Chicoutimi en deux divisions d'enregistrement et le séparer du comté de Saguenay pour les fins des sociétés d'agriculture.** An act to divide the county of Chicoutimi into two registration divisions, and to separate it from the county of Saguenay for the purposes of Agricultural Societies.
- Acte pour amender certains articles du code municipal de la province de Québec.** An act to amend certain articles of the municipal code of the province of Québec.
- Acte pour pourvoir à l'octroi de certaines terres pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer international de St. François et Megantic, et de la compagnie du chemin à lisses de Québec et Gosford.** An act to provide for the granting of certain lands in aid of the St. Francis and Megantic international railway company, and of the Québec and Gosford railway company.

Alors l'honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et a présenté à Son Excellence, pour qu'elle veuille y donner sa sanction, un bill intitulé :

Then the Honorable the Speaker of the Legislative Assembly addressed His Excellency the Lieutenant-Governor, and presented for His Excellency's acceptance a bill intitled :

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, pour l'année financière, expirant le trente de juin mil huit cent soixante-et-treize, et à certaines autres fins du ressort du service public. An act for granting to Her Majesty certain sums of money required for defraying certain expenses of the civil government for the financial year ending on the thirtieth day of June, one thousand eight hundred and seventy-three, and for other purposes connected with the public service.

A ce bill la Sanction Royale a été donnée dans les termes suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur clore la première session du second Parlement de la Province de Québec par le

To this bill the Royal assent was signified in the following words :

In her Majesty's name, the Lieutenant-Governor thanks Her Loyal Subjects, accepts their benevolence and assents to this bill.

After which His Excellency the Lieutenant-Governor was pleased to close the First Session of the Second Parliament of the Province of Québec with the following

DISCOURS suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous féliciter sur vos travaux et sur l'importance de vos délibérations. Je vois avec plaisir que vous avez jugé à propos de continuer la politique inaugurée par le dernier parlement au sujet de la colonisation et des chemins de fer, et que vous n'avez rien négligé pour assurer le développement rapide des ressources de notre Province. Les diverses lois que vous avez adoptées dans le but d'améliorer l'administration de la justice et pour divers autres objets d'utilité publique, et les mesures d'intérêt local et privé qui ont été sanctionnées, seront bien vues, je n'en doute pas, du peuple de cette Province.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie de la libéralité avec laquelle vous avez voté les subsides, et, je verrai à ce que le meilleur usage soit fait des sommes que vous avez mises à la disposition du gouvernement.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Au moment de vous séparer pour rentrer dans vos foyers, acceptez les vœux que je forme pour votre bonheur et celui de vos familles

SPEECH :

Honorable Gentlemen of the Legislative Council,

Gentlemen of the Legislative Assembly,

I am happy to congratulate you on your labors and on the importance of your deliberations. I observe with pleasure that you have deemed it advisable to continue the policy inaugurated by the last Parliament with regard to colonization and railways, and that you have omitted nothing calculated to insure the rapid development of the resources of the Province. The various acts which you have passed with the view of improving the administration of justice, and for other objects of public benefit, and the local and private measures which have met with your sanction, cannot, I think, fail to be received with satisfaction by the people of the Province.

Gentlemen of the Legislative Assembly,

I thank you for the liberality with which you have voted the supplies, and I shall take care that the best use is made of the sums which you have placed at the disposal of the Government.

Honorable Gentlemen of the Legislative Council,

Gentlemen of the Legislative Assembly,

Before returning to your homes, accept my sincerest wishes for your welfare and for that of your families.

